
Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

Procès-verbal de la séance du 17 février 2015
19h00 Buvette de la Salle de spectacles

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents

Excusés et

Absents : Selon liste de présence annexée

Procès-verbal : François Chevalier, Renens le 24 mars 2015

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Mention des membres excusés.

Suite au départ de Mme Merino de Tiedra directrice de l'établissement primaire Ouest jusqu'à la fin du mois de février 2015, c'est M. Jean-Marc Dottrens ancien directeur de l'établissement scolaire de Savigny, qui reprendra la direction de l'établissement au 1^{er} août 2015. L'interim sera assuré par Mme Vanessa Besson au titre de doyenne chargée de direction.

Chantier du collège du Censuy : bâtiment Minergie, le chauffage à distance y est prévu. A l'origine, un APEMS devait être aménagé et le réfectoire du Léman agrandi. Toutefois le contexte a changé en constatant que l'établissement primaire Ouest dispose de 2 UAPE et l'Est aucun (UAPE: unité d'accueil pour écoliers). Il s'avère que pour répondre à un bon équilibre de l'offre en places d'accueil en UAPE, accueil s'inscrivant par ailleurs dans les dispositions de l'art. 63 de la Constitution sur l'école à journée continue, la création d'une telle structure dans le bâtiment du Censuy est une très bonne opportunité. L'APEMS actuellement au Léman y restera avec le réfectoire. Un préavis déposé au Conseil communal prévoit donc une UAPE de 12 places dès la rentrée et 12 places supplémentaires dès 2016. D'autre part, le réfectoire situé au Temple (35 places repas + 10 places pique-nique) fonctionne bien avec une moyenne de fréquentation de 20 élèves environ et doit être maintenu.

Le PV de la séance du 18 décembre 2014 est adopté.

L'Ordre du jour est accepté sans modification.

Il y a toujours un membre du quart Société civile à repourvoir.

2. Réponse Sesaf

La réponse du Sesaf au courrier du CET à propos du projet Force a été envoyé à chaque membre du Conseil préalablement à la séance de ce jour.

Même si la préoccupation du Sesaf d'exiger l'intervention de professionnels lors d'interventions en milieu scolaire apparaît légitime, les effets négatifs de la présence et de la participation des parents n'est pas bien comprise, surtout dès lors que la LEO encourage l'implication des parents à l'école. Il s'agit d'une contradiction. Dommage également que l'expérience vécue à Renens, la dynamique générée entre enseignants, animateurs et parents ne puisse pas être reconnue.

Le projet pourrait être reconduit, à condition d'en exclure les parents. Il faudrait toutefois tenir compte du fait que les tarifs de Force ont augmenté assez sensiblement depuis les premières animations menées à Renens et qu'il serait nécessaire d'obtenir l'aval des établissements scolaires, dont l'implication induit également des coûts. Force étant en attente depuis longtemps et compte tenu des difficultés évoquées, le Conseil préconise de savoir passer à autre chose.

3. Festimixx et implication des établissements scolaires

L'édition 2015 de Festimixx, festival de toutes les cultures aura lieu sur le site de Verdeaux à Renens les 12 et 13 juin prochains. En plus d'une riche programmation avec en tête d'affiche la salsa de Sergent Garcia, des traditionnelles petites échoppes de saveurs du monde, cette année encore une création artistique originale a été commandée: c'est le clarinettiste Lucien Dubuis qui en sera l'auteur puisque le thème décliné cette année est les instruments à vent. Les trois établissements scolaires participeront activement à la fête grâce notamment au chœur Voix Nord/Sud qui réunit les deux établissements primaires mais également à d'autres projets en cours qui seront dévoilés prochainement.

4. Orchestre en classe

M. Daniel Vuille, enseignant de musique à l'établissement secondaire, a mis sur pied un projet unique en son genre dans le canton, à savoir un orchestre composé d'élèves de 7P dont aucun d'entre eux n'a jamais touché d'instrument à vent. Après avoir résolu tous les problèmes institutionnels (accord des directions scolaires et de la DGEO) et réuni le financement (partenariats avec l'école de musique multisites qui prête les instruments et met à disposition des coaches professeurs de musique, financement par la Ville de Renens d'une partie du matériel et mise à disposition des périodes d'enseignement par l'ES) il a fallu trouver les musiciens. Une collaboration s'est rapidement mise en place avec une classe de l'établissement primaire Est dont tous les élèves ainsi que leurs parents, sans exception, ont accepté de jouer le jeu. Après plusieurs mois de travail, cette expérience s'avère très positive puisque les élèves sont assidus, répètent plusieurs fois par semaine à la maison ou à l'école également en dehors des heures d'école, sont motivés et émerveillés par les sons qu'ils produisent, même si ceux-ci ne sont pas encore toujours très harmonieux ! Le budget sur deux ans d'activité est d'environ 30'000.-. Il est possible qu'une seconde classe d'orchestre

en classe soit créée à l'avenir. Pour se faire une idée du travail réalisé, rendez-vous à Festimixx où l'orchestre se produira.

5. ½ journée de congé

L'une des deux ½ journées que peut octroyer le CET est fixée à l'unanimité au vendredi 12 juin l'après-midi en fonction de Festimixx, ceci excepté pour les élèves du secondaire qui seront en examens.

6. Projets CET

L'idée d'organiser une nouvelle conférence après le succès de l'intervention du Dr. Revol est intéressante. Certains se posent la question de l'adéquation entre la poursuite d'un cycle de conférences et les objectifs du CET. Peut-être y a-t-il d'autres moyens et d'autres projets permettant le lien avec les partenaires de l'école autour de différentes problématiques.

Un GT "projets" est constitué par MM. G. Duperrex, J-C. Gsponer et V. Calabrese qui seront reçus à CJS par F. Chevalier le 19 mars pour évoquer quelques pistes à proposer au CET.

7. Agenda et divers

- 1) M. Corbaz assumant la tâche de doyen, un enseignant de l'établissement primaire Est le remplacera au CET dès la prochaine rentrée.
- 2) La journée des bibliothèques de BiblioVaud a lieu le 7 mars avec la participation de l'auteur camerounais Max Lobe et de nombreuses animations prévues aux bibliothèques du Léman et de Globlivres.
- 3) Info à propos des coaches (élèves de 11èmeS) des devoirs accompagnés qui n'interviennent plus dans ce cadre en raison aussi bien de la réorganisation HarmoS que de l'éloignement géographique des établissements.
- 4) Rappel du problème du non respect de la part de beaucoup d'automobilistes, de l'interdiction de circuler à la rue du Caudray proche du collège du Léman et des risques inhérents. Le CET propose de rédiger un courrier à l'intention de PolOuest avec copie à la Municipalité afin de demander des propositions de solution.

8. Prochaine séance

La séance est close à 20h40. La prochaine séance ordinaire du Conseil d'Etablissement aura lieu le 19 mai 2015 à 19h00 à la Buvette de la Salle de spectacles.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier